



Compte rendu de la réunion du Conseil de Quartier des Chantiers du 21 mars 2024 de 20h à 22h30

Cette réunion a eu lieu à la mairie de Versailles, salle Montgolfier, codirigée par :

- Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Président du Conseil de quartier des Chantiers ;
- Wenceslas NOURRY, Vice-président du Conseil de quartier des Chantiers, conseiller municipal.

Et avec la participation de :

- Nicolas FOUQUET, Maire-Adjoint chargé des Sports (point N°1 de l'ODJ)
- Carl-Fredrik SVENSTEDT, Architecte de la Biosphère place Poincaré (point N°2 de l'ODJ),
- Éric ROUSSET, Directeur des Déplacements et des Aménagements urbains (point N°3 de l'ODJ)
- 19 conseillers de quartier présents (liste d'émargement à disposition), 4 s'étant excusés.

En introduction, le président présente les nouveaux conseillers de quartier participant pour la 1^{ère} fois à cette réunion, remplaçant pour partie les démissionnaires :

- Désirée AZZI, représentant l'association de parents d'élèves PEEP
- Benjamin HEDDE, collègue des habitants
- Lucas LANGEVIN, collègue des habitants
- Florence CHENARD, pharmacienne, collègue des nommés, représentant les commerçants

1. Point N°1 ODJ : Jeux Olympiques et Paralympiques

Une présentation complète des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques se déroulant à Versailles au cours de l'été 2024 est effectuée par M. Nicolas FOUQUET.

Cette présentation, annexée au présent compte-rendu, aborde les aspects suivants :

1. Calendrier des épreuves olympiques
2. Plans de mobilité des spectateurs
3. Plan de circulation dans la ville
4. Consignes générales
5. Parcours des épreuves intra Versailles accompagnés des restrictions de circulation et de stationnement (3/08 ; 4/08 ; 10/08 ; 11/08)
6. Calendrier des épreuves paralympiques
7. Fermeture des marchés les 10 et 11/08
8. Sites internet à consulter pour la période de ces jeux

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Pierre-Henri Durand-Delacre et Wenceslas Nourry

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Au-delà des multiples informations qui figurent dans la présentation, les explications ou commentaires lors de la réunion sont résumés ci-dessous :

- Les travaux de préparation de l'Etoile Royale où se dérouleront les épreuves équestres sont en cours depuis février 2024.
- Le relais de la flamme olympique aura lieu le 23/07 en soirée : départ de la Place d'Armes à 17h55 arrivée au Domaine de Mme ELISABETH à 19h.
- Les spectateurs sont encouragés à emprunter les transports en commun depuis Paris et des navettes bus les transporteront des gares RD, RG et Chantiers au plus près du lieu des épreuves.
- Les stationnements dans la ville restent possibles sauf localement dans les zones des navettes ; cependant des interdictions de stationnement de 2x4 jours sont prévues le long des parcours les WE du 3 et 4/08 et 10 et 11/08 (courses cyclistes ; marathon), ainsi que le 23/07 pour le parcours de la flamme.
NB : Ceci concerne l'avenue de Paris pour les habitants du quartier CHANTIERS.
- Un grand écran plein air sera à disposition du public sur le parking de l'Europe derrière le skate-park pendant les Jeux dans le cadre du Club 2024.
- La RD10 sera fermée à la circulation du 27/07 au 11/08 et du 3/09 au 7/09 pour le passage des navettes bus ; la circulation des vélos, comme des piétons restera possible sur cet axe.
- Toute la zone située entre la RD10 (à partir de la rue de l'Indépendance Américaine) et la voie SNCF (à l'entrée de Saint-Cyr) sera interdite aux engins motorisés, sauf riverains ou personnes munies d'une autorisation.

Des membres du CdQ demandent si un parking de délestage est prévu pour pallier les interdictions de stationnement qui sont imposées momentanément ou plus durablement.

A ce stade de l'organisation, il est répondu négativement à cette question.

Hors réunion : le parking de la Gare des Chantiers semble par exemple non réservable à cette période.

Aussi, est-il demandé par le CdQ que les abonnements de stationnement des riverains du quartier Chantiers, notamment, permettent le stationnement ailleurs dans Versailles pour toute cette période (sans supplément ni amende).

Cette mesure est, semble-t-il, déjà à l'étude par les services de la mairie : réponse urgente attendue par le CdQ.

2. Point N°2 ODJ : Avancement des travaux de l'immeuble « BIOSPHERE » place Poincaré

L'architecte Carl-Fredrik SVENSTEDT (déjà intervenu lors de 2 CdQ précédents pour présenter ce projet) prend la parole, assisté d'Alice MANAC'H qui assure le suivi des travaux pour la Maitrise d'Œuvre.

Des diapositives présentant l'avancement des travaux et des aménagements de la voirie sont projetées.

- Les travaux ont bien avancé, l'essentiel des arches bois ont été installées sauf dans la zone de la grue.
- L'investisseur « BASIC-FIT » (salle de sport/fitness) occupera comme prévu les niveaux R+1 et R+2 de l'immeuble.
- Les niveaux RdC et sous-sol seront possiblement exploités par une chaîne de supermarché dont le nom n'a pas encore été dévoilé.

- L'activité de bar/restauration annoncée dans la phase de conception pour les locaux en RdC n'a pu voir le jour, mais un espace restauration sera bien prévu dans le magasin du côté du jardin Gobert et sur la terrasse.

Une forte évolution du projet est donc constatée par le CdQ concernant les activités hébergées.

Il est précisé par le Vice-Président que le Maire ne peut pas imposer d'activités précises s'agissant d'un investissement totalement privé.

Il reste cependant souhaité par le CdQ que la terrasse au RdC soit exploitée comme un endroit de restauration/bar par le futur preneur.

Les travaux principaux seront achevés pour le 30/06 et les aménagements intérieurs seront finalisés au cours du 4ème trimestre 2024, après les JOP.

Sur une question d'un membre du CdQ, il est précisé que deux places de livraison le long de la rue des Étangs Gobert seront bien aménagées au profit des futurs exploitants.

Les aménagements de la voirie autour de l'immeuble restent à finaliser par les services de la voirie ; ils sont dépendants d'un nouvel accès au collège Poincaré, qui est dans le voisinage de l'immeuble Biosphère, accès non encore bien défini par le Conseil Général (d'après Éric ROUSSET).

3. Point N°3 ODJ : Point d'actualité sur l'avancement des travaux de la rue des États-Généraux

3.1. Présentation de l'avancement

Éric ROUSSET, directeur des Déplacements Urbains et Mobilités (Voirie) et Léo WILLAIME, ingénieur coordinateur, présentent les diapositives montrant l'avancement actuel des travaux.

Éric ROUSSET explique que des retards de travaux, imputables à des réseaux inconnus découverts au cours des terrassements (câbles électriques ENEDIS, par exemple), ont été subis ; mais que ces difficultés ont été surmontées ; le planning a été rattrapé depuis lors et les travaux seront bien achevés à la date prévue.

Le tronçon N°3 :

- En cours « rue de l'Assemblée Nationale/avenue de Paris » a été totalement fermée à la circulation du fait d'une intervention sur la chaussée existante strictement nécessaire pour une question de nivellement : enlèvement des pavés existants et chaussée trop haute.
- Les travaux devraient être terminés fin mai.

Il est précisé que les pavés historiques du trottoir situé le long des « Menus Plaisirs » ont été stockés et seront remis en place ; la piste cyclable sera quant à elle réalisée en pavés neufs.

Le tronçon final N°4 :

- (Rue de Vergennes/ pont des Chantiers) pourrait être exécuté entre le 15/05 et le 30/06 si la durée de ses travaux est bien compatible avec l'arrêt des travaux décidé par la préfecture en vue des JOP.

3.2. Points durs signalés par le CdO dans son CR de la Commission itinérante du 20/01/2024 : actions d'amélioration

Intersection piste cyclable au carrefour EG/place Poincaré au niveau de la rue Benjamin Franklin : une difficulté de lisibilité du tracé est signalée à cet endroit : il est envisagé de retoucher le trottoir pour rendre le tracé plus lisible.

Le Président signale le stationnement récurrent de véhicules sur la piste cyclable et notamment au droit des entrées charretières : il a été demandé à la Police Municipale de sanctionner systématiquement et sévèrement les contrevenants.

Des armoires électriques sont peintes de couleur marron, jugée inesthétique par le CdQ :

Éric ROUSSET explique que cette couleur a été choisie selon la palette très restreinte des couleurs disponibles, mais que certaines armoires feront l'objet de dessins d'art (en particulier celle se trouvant place Poincaré sur la droite de l'entrée du collège, puisque qu'elle se trouve juste dans l'axe du cheminement des piétons sortant de la gare et se dirigeant vers le centre-ville).

Les entourages des jardinières en bois autour des arbres nouvellement plantés se sont avérés gênants pour le stationnement et impactés par des véhicules : cela pourrait être solutionné par un recul des potelets en bois vers l'intérieur des jardinières.

4. Divers

Pont des Chantiers :

Des actions auprès de la députée de la 2ème circonscription ont été entreprises pour tenter de faire avancer le problème des nuisances sonores et des vibrations.

Une réunion a été organisée dernièrement dans le cadre d'une expérimentation sur le PDES (Plan de Déplacement Établissement Scolaire) organisé par la direction de l'Éducation et de la Jeunesse avec la Maire-Adjointe chargée de ces dossiers, Claire CHAGNAUD-FORAIN, pour favoriser les modes de mobilité douce sur le trajet maison-école.

C'est l'école Edmé Frémy qui a été choisie et le Président a participé à cette réunion très intéressante avec les représentants des enseignants, des parents d'élèves, des élus et des personnels techniques de la Ville. Le pont des Chantiers est évidemment un carrefour clé dans l'environnement de cette école.

Dates des prochains conseils et commissions :

- **Commission LSA : mardi 23/04/24 de 18h30 à 20h à confirmer**

Ordre du jour :

- Dans le cadre de la réflexion sur l'installation d'animations place Poincaré, validation d'une enquête à mener pour le comptage des flux sur la place à préparer par anticipation par la sous-commission en charge de ce dossier.

- **Commission VEPE : mardi 21/05/24 de 18h30 à 20h à confirmer**

Ordre du jour :

- Point sur l'avancement des travaux rue des États-Généraux et des Chantiers ; aménagement parc/stade des Chantiers.

- **Réunion plénière du Conseil de quartier : jeudi 13/06/24 de 20h à 22h à confirmer**

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

PJ : présentation JOP 2024 – bâtiment Biosphère